



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E145974

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2023

ÉDITÉ LE 11/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 489 678 318

Siret : 489 678 318 00044

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0060751

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301941324

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301941324

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : IMEX

27 RUE DE TIVOLI
16400 VOEUIL ET GIGET

Téléphone : 05 45 39 44 98

Fax : 05 45 39 48 06

Portable : 06 26 49 07 21

Site Internet : www.imex16.com

E-mail : imexinternational@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LAVAUD JEAN-JACQUES GÉRANT

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/10/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Électricien, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	13/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.